		Orientation de la formation	Intitulé de la formation	Objectifs de la formation	Eléments incontournables à prendre en compte dans l'offre	Critères d'analyse des offres	Profil formateurs	L'ensemble des membres du personnel	Fondamental ordinaire	Fondamental spécialisé	Secondaire ordinaire	Secondaire spécialisé	CPMS	Précisions	Regroupements de Formations Interréseaux (RFI) et/ou inscription individuelle			Durée	Dispositif spécifique (à compléter uniquement si indiqué)	Modalités	Spécificités IR
Orientation	Cat							L'ensemble des membres du personnel	Fondamental ordinaire	Fondamental spécialisé	Secondaire ordinaire	Secondaire spécialisé	CPMS	Précisions	FOND-ord+ sp	SEC-ord+sp	Individuelle				
01	010	1	S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine et l'évaluation diagnostique et formative (ne rien compléter dans cette colonne)	Analyses et échanges de pratiques de différenciation	* Echanger des expériences sur des pratiques de différenciation * Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réflexive * Envisager les liens entre évaluation et pratiques de différenciation * Elaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques	* L'opérateur précise si la formation porte sur une discipline XXX ou s'il aborde les disciplines dans leur ensemble * L'opérateur tient compte des publications et outils fournis par la FWB (e-classe, enseignement.be, référentiels, DAcCE …). Le DAcCE est spécifiquement mobilisé pour ses suggestions en lien avec la différenciation * La formation peut être décliné selon le niveau d'enseignement et/ou sa spécificité (ordinaire ou spécialisé) * La formation propose des exemples de pratiques de différenciation dans le cadre de l'approche évolutive	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Echanger des expériences sur des pratiques de différenciation - Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réflexive - Envisager les liens entre évaluation et pratiques de différenciation - Elaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques Elements valorisés * L'offre tient compte des représentations des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaire * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X	X	X	X			X	X	X	3	Suite éventuelle d'une organisation collective Il est proposé, au préalable, de suivre la formation intitulée : Les pratiques de différenciation didactique en XXX .	X	universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes
05	010	1	S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine et l'évaluation diagnostique et formative (ne rien compléter dans cette colonne)	Mise à jour des connaissances scientifiques apportant un éclairage transversal sur les processus d'apprentissage	* Mettre à jour des connaissances scientifiques en lien avec un ou plusieurs processus d'apprentissage XXX * Envisager de manière réflexive les liens avec ses pratiques professionnelles	* La formation s'appuie sur des connaissances issues de recherches scientifiques récentes * L'offre peut être décliné si elle vise un ou des objets scientifiques spécifiques	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Mettre à jour des connaissances scientifiques en lien avec un ou plusieurs processus d'apprentissage XXX -Envisager de manière réflexive les liens avec ses pratiques professionnelles Elements valorisés * L'offre tient compte des pré-acquis des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X							X	X		2			Généralisable Plusieurs pistes Prescrit par PR Pluricontextuel
06	010	1	S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine et l'évaluation diagnostique et formative (ne rien compléter dans cette colonne)	Pratiques de différenciation en XXX (préciser la discipline) pour l'enseignement XXX (Fond, Fonc sp, Sec, Sec sp)	* Situer le sens, les enjeux et le cadre scientifique de la différenciation * Analyser et exemplifier des stratégies de différenciation spécifiques aux apprentissages dans le cadre de l'approche évolutive * Envisager les liens entre évaluation et pratiques de différenciation * Identifier des pistes de transfert avec ses pratiques	* L'opérateur tient compte des publications et outils fournis par la FWB (e-classe, enseignement.be) et des connaissances didactiques issues de la recherche scientifique * Les stratégies de différenciation travaillées dans le cadre de l'objectif 2 doivent prendre en compte l'avant, le pendant et l'après du travail en classe * La formation peut être décliné selon une discipline spécifique et/ou un niveau d'enseignement * Pour le public de M1 à S3, les pratiques de différenciation abordées en formation sont en adéquation avec les dispositifs du TC * L'offre identifie des conditions favorables à la mise en œuvre et au développement de pratiques de différenciation aussi en termes de travail collaboratif.	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Situer le sens, les enjeux et le cadre scientifique de la différenciation - Analyser et exemplifier des stratégies de différenciation spécifiques aux apprentissages dans le cadre de l'approche évolutive - Envisager les liens entre évaluation et pratiques de différenciation -Identifier des pistes de transfert avec ses pratiques Elements valorisés * L'offre tient compte des représentations des participants * L'offre tient compte des pré-acquis des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaire * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X			X	X	X	2 ou 3			universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes
06	040	1	S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine et l'évaluation diagnostique et formative (ne rien compléter dans cette colonne)	Engagement, curiosité et envie d'apprendre pour tous	* Analyser, sur la base de modèles scientifiques, des stratégies qui soutiennent l'engagement dans l'apprentissage * Développer une approche réfléxive à partir de ces stratégies * Elaborer des pistes d'actions durables afin d'améliorer ses pratiques	* L'opérateur tient compte des publications et outils fournis par la FWB (e-classe, enseignement.be) et de l'état de la recherche * La formation peut être décliné selon une discipline spécifique. Il revient, dans ce cas, à l'opérateur de préciser la discipline XXX (Fond, Fonc sp, Sec, Sec sp) * La formation peut être décliné selon le niveau d'enseignement et/ou sa spécificité	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Analyser, sur la base de modèles scientifiques, des stratégies qui soutiennent l'engagement dans l'apprentissage -Développer une approche réfléxive à partir de ces stratégies - Elaborer des pistes d'actions durables afin d'améliorer ses pratiques Elements valorisés * L'offre tient compte des représentations des participants * L'offre tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X			X	X	X	2 ou 3			universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes
02	010	2	Comprendre et s'approprier les enjeux et les attentes du système éducatif en vue de favoriser l'accrochage scolaire (ne rien compléter dans cette colonne)	Echanges et analyses de pratiques autour de l'accrochage scolaire	* Partager des expériences d'accrochage scolaire * Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réflexive * Favoriser l'émergence de pistes alternatives	* Exploiter de manière réfléxive les expériences partagées * La formation peut être décliné selon un niveau d'enseignement	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Partager des expériences d'accrochage scolaire -Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réflexive -Favoriser l'émergence de pistes alternatives Elements valorisés * L'offre tient compte des représentations des participants * L'offre tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X		Cette formation s'adresse à des personnes qui ont déjà une expérience en lien avec les objets traités en formation			X	1	Supervision collective	X	généralisable pluricontextuel plusieurs pistes
02	020	2	Comprendre et s'approprier les enjeux et les attentes du système éducatif en vue de favoriser l'accrochage scolaire (ne rien compléter dans cette colonne)	Analyse réfléxive de stratégies d'accrochage scolaire	* Prendre connaissance de dispositifs variés d'accrochage scolaire * Construire des démarches d'analyse de situations de décrochage et d'accrochage scolaire * Envisager des stratégies d'accrochage scolaire en tenant compte des atouts et des limites des dispositifs * Identifier les rôles des différents acteurs internes et externes et les partenariats à mettre en place	* L'opérateur veille à intercoger son public sur la notion d'école "accrochante" * La formation peut être décliné selon un niveau d'enseignement	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Prendre connaissance de dispositifs variés d'accrochage scolaire - Construire des démarches d'analyse de situations de décrochage et d'accrochage scolaire -Envisager des stratégies d'accrochage scolaire en tenant compte des atouts et des limites des dispositifs -Identifier les rôles des différents acteurs internes et externes et les partenariats à mettre en place Elements valorisés * L'offre tient compte des représentations des participants * L'offre tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X			X	X	X	2 ou 3	Les deux journées peuvent être non consécutives, ceci pour permettre un échange en école avant la deuxième journée de formation		Généralisable pluricontextuel réfléxif
02	010	2	Comprendre et s'approprier les enjeux et les attentes du système éducatif en vue de favoriser l'accrochage scolaire (ne rien compléter dans cette colonne)	Accrochage scolaire dans l'enseignement XXX	* S'approprier le sens et les enjeux ainsi que les cadres théorique et juridique de l'accrochage scolaire * Analyser, notamment à partir de sa typologie, les causes du phénomène de décrochage scolaire * Identifier les signaux précurseurs du décrochage scolaire * Envisager les actions à mettre en œuvre pour favoriser l'accrochage scolaire, en ce compris les aspects collaboratifs	* L'opérateur décline la formation suivant le public-cible (à compléter l'intitulé de formation en conséquence) * S'appuyer sur les prescrits légaux de la FWB * Envisager des situations variées qui évoquent le décrochage scolaire	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -S'approprier le sens et les enjeux ainsi que les cadres théorique et juridique de l'accrochage scolaire -Analyser, notamment à partir de sa typologie, les causes du phénomène de décrochage scolaire -Identifier les signaux précurseurs du décrochage scolaire -Envisager les actions à mettre en œuvre pour favoriser l'accrochage scolaire, en ce compris les aspects collaboratifs Elements valorisés * L'offre tient compte des représentations des participants * L'offre tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X			X	X	X	2 ou 3			universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes

D3	D10	3	Comprendre et s'approprier le nouveau parcours d'enseignement qualifiant et la gouvernance du qualifiant (ne rien compléter dans cette colonne)	Cadre juridique du contrat d'alternance	* Découvrir et comprendre le cadre juridique du contrat d'alternance * Préciser le sens du contrat d'alternance et la portée des concepts qu'il utilise * Favoriser la collaboration entre les parties prenantes (professeur, maître de stage et élève)		Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Découvrir et comprendre le cadre juridique du contrat d'alternance -Préciser le sens du contrat d'alternance et la portée des concepts qu'il utilise -Favoriser la collaboration entre les parties prenantes (professeur, maître de stage et élève) Eléments valorisés * L'offre tient compte des pré-acquis des participants. * L'offre est structurée : la manière dont chaque objectif est travaillé est clairement explicitée * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposés sont variés et adaptés aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	**Eléments requis** (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * Expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (minimum 3 formations dispensées) Eléments valorisés (7 points) : * Expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat				X	X			X	1			Universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes
D4	D10	4	Comprendre et s'approprier l'approche éducative de l'orientation (ne rien compléter dans cette colonne)	Echanges et analyses de pratiques autour de l'orientation	* Echanger des expériences en matière d'orientation * Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réfléxive * Elaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques	* La formation peut être déclinée selon un niveau d'enseignement	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : L'offre de formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs du but et permet au participant de : -Echanger des expériences en matière d'orientation -construire et/ou utiliser des outils d'analyse réfléxive -élaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques Eléments valorisés (23 points) : * L'offre tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les outils d'analyse réfléxive construits et/ou utilisés sont variés et adaptés aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	**Eléments requis** (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * Expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement (minimum 3 formations dispensées) Eléments valorisés (7 points) : * Expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (minimum 3 formations dispensées) dans un secteur autre que celui de l'enseignement * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X					Membre du personnel de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire ou spécialisé ; Délégué-e en charge de l'orientation des élèves; Agent-e PMS			X	1	Principe d'une intervision (échanges de pratiques)	X	Universel et généralisable Pluricontextuel
D8	D10	4	Comprendre et s'approprier l'approche éducative de l'orientation (ne rien compléter dans cette colonne)	Cadre et sens de l'approche éducative de l'orientation	* S'approprier le sens et les enjeux, le cadre théorique de l'approche orientante * Découvrir des partenaires, des dispositifs et des outils en lien avec l'approche orientante * Envisager son rôle et son implication dans la mise en œuvre d'une orientation positive	* La formation peut être déclinée si le travail se focalise nettement sur un niveau d'enseignement spécifique. * La formation doit prendre en compte les domaines transversaux 6, 7 et 8 propres au tronc commun.	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : L'offre de formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs du but et permet au participant de : -S'approprier le sens et les enjeux, le cadre théorique de l'approche orientante -découvrir des partenaires, des dispositifs et des outils en lien avec l'approche orientante -envisager son rôle et son implication dans la mise en œuvre d'une orientation positive	**Eléments requis** (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * Expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement (minimum 3 formations dispensées) Eléments valorisés (7 points) : * Expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (minimum 3 formations dispensées) dans un secteur autre que celui de l'enseignement * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X					Membre du personnel de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire ou spécialisé ; Délégué-e en charge de l'orientation des élèves; Agent-e PMS	X	X	X	2			Universel et généralisable Pluricontextuel et découverte de plusieurs pistes
D9	D10	4	Comprendre et s'approprier l'approche éducative de l'orientation (ne rien compléter dans cette colonne)	Orientation positive et éclairée de l'élève : outils et dispositifs	* Analyser des outils/dispositifs destinés à aider l'élève à mieux se connaître pour poser des choix éclairés et s'orienter positivement tout au long de son parcours * Envisager, à l'aide de ces outils/dispositifs, des activités d'orientation positive * Identifier les pistes de transfert par une démarche réfléxive	* La formation peut être déclinée si le travail se focalise nettement sur un niveau d'enseignement spécifique. * Parmi les outils/dispositifs, le carnet de bord de l'élève (= portfolio personnel reprenant les choix, les compétences et les orientations éclairées de l'élève) doit être abordé. * La formation doit prendre en compte les acteurs internes et externes à l'école en matière d'orientation, c'est-à-dire, les acteurs scolaires, d'aide à la jeunesse, de formation et d'emploi (collaboration)	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : L'offre de formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs du but et permet au participant de : - analyser des outils/dispositifs destinés à aider l'élève à mieux se connaître pour poser des choix éclairés et s'orienter positivement tout au long de son parcours - envisager, à l'aide de ces outils/dispositifs, des activités d'orientation positive - identifier les pistes de transfert par une démarche réfléxive Eléments valorisés (23 points) : * L'offre tient compte des pré-acquis des participants. * L'offre est structurée : la manière dont chaque objectif est travaillé est clairement explicitée * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les outils/dispositifs et activités proposés sont variés et adaptés aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	**Eléments requis** (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * Expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement (minimum 3 formations dispensées) Eléments valorisés (7 points) : * Expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (minimum 3 formations dispensées) dans un secteur autre que celui de l'enseignement * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X					Membre du personnel de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire ou spécialisé ; Délégué-e en charge de l'orientation des élèves; Agent-e PMS	X	X	X	2 ou 3	Pourrait être une suite à la formation de base sur l'approche orientante proposée en 2 jours		Universel et généralisable Pluricontextuel et découverte de plusieurs pistes
D6	D10	6	Encourager et développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective à partir des besoins de la communauté éducative et des partenaires externes (ne rien compléter dans cette colonne)	Echanges et analyses de pratiques autour du travail collaboratif	* Echanger des expériences en matière de travail collaboratif * Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réfléxive * Elaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques	* La formation est basée sur les travaux du Pacte pour un Enseignement d'Excellence et se base sur les textes légaux qui en découlent * La formation développe une dynamique de travail au service de l'intelligence collective et de la réfléxivité	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points)** : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de: -Echanger des expériences en matière de travail collaboratif -Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réfléxive -Elaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points)** : * La formation offre un espace de parole sécurisé et constructif * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le public visé par la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * En cas de duo, la plus-value apportée par les complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat * Une expertise théorique ou une expérience professionnelle en lien avec les deux niveaux concernés par la transition	X										1	partage de pratiques suite à la participation à travail collaboratif à l'école ou travail collaboratif avec des partenaires		pluricontextuel multiplicité des pistes données valables pour tous
D8	D10	6	Encourager et développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective à partir des besoins de la communauté éducative et des partenaires externes (ne rien compléter dans cette colonne)	Développement du travail collaboratif à l'école	* Découvrir le sens, les enjeux, les cadres théorique des pratiques collaboratives et de l'intelligence collective * Découvrir et analyser différentes formes et modalités de pratiques collaboratives à partir des besoins amenés par les participants * Analyser des outils de travail collaboratif et d'intelligence collective et envisager leurs utilisations * Identifier les pistes de transferts pour sa pratique	* La formation est basée sur les travaux du Pacte pour un Enseignement d'Excellence et se base sur les textes légaux qui en découlent * La formation se base sur des besoins amenés par les participants * La formation peut être déclinée selon un niveau d'enseignement	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de: -Découvrir le sens, les enjeux, les cadres théorique des pratiques collaboratives et de l'intelligence collective -Découvrir et analyser différentes formes et modalités de pratiques collaboratives à partir des besoins amenés par les participants -Analyser des outils de travail collaboratif et d'intelligence collective et envisager leurs utilisations -Identifier les pistes de transferts pour sa pratique **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points)** : * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation *La formation permet aux participants de tenir compte de leur environnement de travail dans le choix des pistes de transfert à privilégier * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le public visé par la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement (au moins 3 formations) * En cas de duo, la plus-value apportée par la complémentarité des formateurs * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X		X	X	X	2 ou 3			pluricontextuel multiplicité des pistes données valables pour tous
D9	D10	6	Encourager et développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective à partir des besoins de la communauté éducative et des partenaires externes (ne rien compléter dans cette colonne)	Communication assertive, écoute active et formulation de feedbacks constructifs entre adultes	* S'approprier les notions de communication assertive, d'écoute active et de feedbacks * A partir de mises en situation scolaire, expérimenter la communication assertive, l'écoute active et la formulation de feedback * Identifier les pistes de transfert dans sa pratique	* La formation est basée sur les travaux du Pacte pour un Enseignement d'Excellence et se base sur les textes légaux qui en découlent	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points)** : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de: -S'approprier les notions de communication assertive, d'écoute active et de feedbacks -A partir de mises en situation scolaire, expérimenter la communication assertive, l'écoute active et la formulation de feedback -Identifier les pistes de transfert dans sa pratique **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points)** : * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le public visé par la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * En cas de duo, la plus-value apportée par la complémentarité des formateurs * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						X	X	X	2			pluricontextuel multiplicité des pistes données valables pour tous

06	040	6	Encourager et développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective à partir des besoins de la communauté éducative et des partenaires externes (ne rien compléter dans cette colonne)	Partenariat avec les Familles et les acteurs extérieurs	* Découvrir le sens, les enjeux et le cadre théorique du travail partenarial avec les les familles et/ou les acteurs extérieurs * Identifier des facteurs permettant de favoriser la relation * Proposer des outils et des méthodes de pratiques partenariales * Développer la collaboration avec les familles et les partenaires extérieurs dans un intérêt réciproque	* La formation est basée sur les travaux du Pacte pour un Enseignement d'Excellence et se base sur les textes légaux qui en découlent * La formation peut se décliner: - selon qu'elle vise spécifiquement les familles et/ou les partenaires extérieurs - par niveau d'enseignement Les deux déclinaisons peuvent aussi être envisagées simultanément	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de: - Découvrir le sens, les enjeux et le cadre théorique du travail partenarial avec les les familles et/ou les acteurs extérieurs -Identifier des facteurs permettant de favoriser la relation -Proposer des outils et des méthodes de pratiques partenariales - Développer la collaboration avec les familles et les partenaires extérieurs dans un intérêt réciproque **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * Les acteurs extérieurs ciblés sont pertinents par rapport aux besoins des écoles * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le public visé par la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * En cas de doute, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						X	X	X	2			pluricontextuel multiplicité des pistes données valables pour tous
06	050	6	Encourager et développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective à partir des besoins de la communauté éducative et des partenaires externes (ne rien compléter dans cette colonne)	Transitions scolaires	* S'approprier le sens et les enjeux des transitions scolaires du préscolaire au supérieur/marché du travail * Identifier des facteurs favorisant une transition harmonieuse et analyser leurs répercussions possibles en termes de réussite et de bien-être * Prendre en compte les caractéristiques physiologiques et psychologiques des élèves concernés * Mettre en place des pratiques collaboratives efficaces qui facilitent les transitions scolaires	* L'offre de formation peut être déclinée si elle se centre sur une transition : -préscolaire/maternelle; -maternelle/primaire; -primaire/secondaire; -secondaire/supérieur/marché du travail * L'offre tient compte des partenariats possibles externes à l'école * La formation prend en compte la charte sur les principes directeurs des pratiques transitionnelles (à venir, à partir de 2024-2025)	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de S'approprier le sens et les enjeux des transitions scolaires du préscolaire au supérieur/marché du travail - Identifier des facteurs favorisant une transition harmonieuse et analyser leurs répercussions possibles en termes de réussite et de bien-être -Prendre en compte les caractéristiques développementales des élèves concernés -Mettre en place des actions collaboratives efficaces qui facilitent les transitions scolaires **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation des membres du personnel des écoles (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec les élèves visé(s) par la thématique de la formation * En cas de doute, la plus-value apportée par la complémentarité des formateurs (notamment sur les niveaux concernés par la transition) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X					Pour la transition pré-scolaire-maternel; ouverture aux puériculteurs voire aux partenaires extérieurs	X	X	X	2 ou 3		X	* Contexte universel * Pluricontextuel * Non orienté
07	010	7	S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes (ne rien compléter dans cette colonne)	Référentiel XXX : enrichir les connaissances disciplinaires ou techniques en lien avec les contenus d'apprentissage (FFY) de l'année ou du niveau (ZZZ)	* Actualiser les connaissances disciplinaires ou techniques en lien avec les contenus d'apprentissage visés * Établir des liens entre les exigences du référentiel et les contenus d'apprentissage visés * Enrichir son enseignement au travers des acquis de la formation	* La formation doit être déclinée en fonction du référentiel (tronc commun, profil de qualification, ...) ou de la discipline (XXX), des contenus d'apprentissage (YYY), de l'année ou du niveau (ZZZ) * L'opérateur propose un intitulé propre faisant référence aux déclinaisons retenues * La formation porte sur la maîtrise de contenus d'apprentissage spécifiques au travers de l'actualisation et de l'approfondissement des connaissances scientifiques et techniques * Les modalités de formation novatrices sont encouragées (classe inversée, hybridation...) * Les nouveaux référentiels sont les outils de référence jusqu'en P3P4 en 2023-2024, jusqu'en P5 en 2024-2025 et jusqu'en P6 en 2025-2026. Pour les autres années d'études, les référentiels actuellement en vigueur restent d'application	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Actualiser les connaissances disciplinaires ou techniques en lien avec les contenus d'apprentissage visés - Établir des liens entre les exigences du référentiel et les contenus d'apprentissage visés - Enrichir son enseignement au travers des acquis de la formation Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) : * La formation tient compte des représentations des participants * Le déroulement de la formation est structuré de façon adaptée à la rencontre de l'ensemble des objectifs * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le thématique visée * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * L'expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X	x	X	X		enseignants	X	X	X	2 ou 3	Des dispositifs innovants tels que des classes inversées sont encouragés		* Contexte universel * Pluricontextuel * Non orienté
07	020	7	S'approprier et mettre en œuvre les référentiels et les programmes (ne rien compléter dans cette colonne)	PECA et interdisciplinarité	* Cerner le sens et les enjeux liés à l'interdisciplinarité dans le cadre du PECA * A partir d'exemples concrets, faire émerger les avantages, les limites et les conditions de réussite d'un travail en interdisciplinarité * Envisager des pistes de mise en œuvre du PECA favorisant l'interdisciplinarité et la collaboration entre les différents acteurs de l'enseignement et de la culture	* L'offre peut être déclinée selon le niveau d'enseignement * La notion d'interdisciplinarité doit s'entendre, d'une part, entre les disciplines liées aux 3 modes d'expression artistiques (expressions plastique, musicale, française et corporelle) et, d'autres part, entre les disciplines liées aux 3 modes d'expression artistiques et les autres disciplines du cursus scolaire, d'autre part. * Parmi les pistes de collaboration interdisciplinaires, la question des apports du patrimoine culturel et artistique local (environnement proche de l'école) doit être abordée. * L'offre se base sur la définition de la culture proposée par l'UNESCO	Critères requis d'analyse de l'offre de formation : (12 points) La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Cerner le sens et les enjeux liés à l'interdisciplinarité dans le cadre du PECA - A partir d'exemples concrets, faire émerger les avantages, les limites et les conditions de réussite d'un travail en interdisciplinarité - Envisager des pistes de mise en œuvre du PECA favorisant l'interdisciplinarité et la collaboration entre les différents acteurs de l'enseignement et de la culture Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) : * La formation tient compte des représentations des participants * Le déroulement de la formation est structuré de façon adaptée à la rencontre de l'ensemble des objectifs * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le thématique visée * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * L'expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						X	X	X	2			Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes
08	010	8	Contribuer à réduire les inégalités scolaires et les discriminations (ne rien compléter dans cette colonne)	Déconstruction des stéréotypes et des préjugés liés au genre pour une école plus égalitaire	* Découvrir le contexte, les enjeux et les concepts de stéréotypes ainsi que de préjugés liés au genre * Repérer et déconstruire avec les élèves des préjugés et stéréotypes de genre dans les communications au sein de l'école et dans les supports utilisés en classe * Partager et analyser des pratiques et des outils permettant de proposer un apprentissage plus égalitaire et non discriminatoire * Identifier des pistes de transferts	* La formation peut être déclinée si elle se centre sur un objet ou un public spécifique * Les éléments de communication à envisager au sein de l'école sont les interactions, attitudes, orientation scolaire et professionnelle. Les supports à envisager en classe sont supports pédagogiques, manuels scolaires, médias, ...	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation : (12 points)** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Découvrir le contexte, les enjeux et les concepts de stéréotypes ainsi que de préjugés liés au genre -Repérer et déconstruire avec les élèves des préjugés et stéréotypes de genre dans les communications au sein de l'école et dans les supports utilisés en classe - Partager et analyser des pratiques et des outils permettant de proposer un apprentissage plus égalitaire et non discriminatoire - Identifier des pistes de transferts **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation élargit son cadre d'analyse de la thématique à la société * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le thématique visée * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le thématique visée * En cas de doute, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						X	X	X	2 ou 3			Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes
08	020	8	Contribuer à réduire les inégalités scolaires et les discriminations (ne rien compléter dans cette colonne)	Diversités à l'école : un défi pour l'enrichissement pour tous	* Découvrir des enjeux ainsi que des cadres théorique et juridique liés à la diversité et aux notions qu'elle implique (identités, croyances, valeurs, normes, implicites,...) * A partir d'analyse de situations, repérer et déconstruire des stéréotypes et des malentendus impliquant des diversités présentes à l'école * Partager et analyser des pratiques ou des outils mêmes ne peuvent pas faire l'objet de déclinaison dans ce lot. * Identifier des pistes de transfert	* La formation doit être déclinée en se focalisant sur une ou plusieurs dimensions (culturelle, religieuse, d'origine, d'orientation sexuelle, de situation de handicap) de la diversité * Les questions du genre et de la précarité étant travaillées spécifiquement dans d'autres intitulés,	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Découvrir des enjeux ainsi que des cadres théorique et juridique liés à la diversité et aux notions qu'elle implique (identités, croyances, valeurs, normes, implicites,...) - A partir d'analyse de situations, repérer et déconstruire des stéréotypes et des malentendus impliquant des diversités présentes à l'école -Partager et analyser des pratiques ou des outils permettant de prendre en compte la ou les diversités et de garantir une identité commune -Identifier des pistes de transfert **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de la formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation élargit son cadre d'analyse de la thématique à la société * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années dans l'enseignement obligatoire * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le thématique visée * En cas de doute, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						X	X	X	2 ou 3			Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes

08	010	9	Contribuer à réduire les inégalités scolaires et les discriminations (ne rien compléter dans cette colonne)	Phénomènes de discrimination et de relégation à l'école : comment les enrayer ?	* Découvrir les cadres théorique et juridique liés aux phénomènes de discrimination et de relégation, ainsi que les enjeux qui y sont liés * Identifier et analyser des facteurs, des situations et des processus qui conduisent à maintenir ou à renforcer la relégation et les discriminations à l'école * Analyser des pratiques et des outils permettant de réduire les phénomènes de relégation et de discrimination * Identifier des pistes de transfert	* La formation peut être déclinée selon un niveau d'enseignement	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments inconstournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Découvrir les cadres théorique et juridique liés aux phénomènes de discrimination et de relégation, ainsi que les enjeux qui y sont liés -Identifier et analyser des facteurs, des situations et des processus qui conduisent à maintenir ou à renforcer la relégation et les discriminations à l'école - Analyser des pratiques et des outils permettant de réduire les phénomènes de relégation et de discrimination -Identifier des pistes de transfert **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation élargit son cadre d'analyse de la thématique à la société * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le public/les élèves visé(s) par la thématique de la formation * En cas de duo, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X			X	X	X	2 ou 3			Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes
09	010	9	Soutenir le développement des compétences professionnelles liées au Français - langue d'apprentissage et au Français - langue de scolarisation (ne rien compléter dans cette colonne)	FLA/FLSco : mieux comprendre la situation de l'élève pour adapter son enseignement à son profil	* Rappeler le sens et les enjeux du FLSco pour réduire les inégalités scolaires et définir et contextualiser le dispositif FLA * Outiliser l'analyse des besoins langagiers des élèves pour établir leur profil * Envisager des stratégies (dispositifs et outils organisationnels et didactiques) qui répondent à des besoins langagiers spécifiques (élèves allophones, analphabètes, francophones vulnérables)	* La formation tient compte des ressources FWB et e-classe * La formation favorise les échanges entre participants *La formation est déclinable selon des besoins langagiers spécifiques et/ou un niveau d'enseignement	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments inconstournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Rappeler le sens et les enjeux du FLA/FLSco pour réduire les inégalités scolaires -Outiliser l'analyse des besoins langagiers des élèves pour établir leur profil -Envisager des stratégies (dispositifs et outils organisationnels et didactiques) qui répondent à des besoins langagiers spécifiques (élèves allophones, analphabètes, francophones vulnérables) Elements valorisés * L'offre tient compte des représentations des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X			X	X	X	2 ou 3			Pouvoir régulateur Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes
09	010	9	Soutenir le développement des compétences professionnelles liées au Français - langue d'apprentissage et au Français - langue de scolarisation (ne rien compléter dans cette colonne)	FLA/FLSco : mieux comprendre les dispositifs et les liens avec la didactique du FLE à destination des élèves allophones	* Rappeler le sens et les enjeux du FLSco pour réduire les inégalités scolaires et définir et contextualiser les dispositifs DASPA et FLA * Définir et contextualiser la didactique du FLE au service du FLSco * S'approprier des outils et des ressources didactiques spécifiques * Identifier des pistes didactiques qui soutiennent l'apprentissage du français dans un contexte multiculturel	* La formation tient compte des ressources FWB, en ce compris les référentiels du TC et celles d'E-classe * La formation favorise les échanges entre participants * La formation précise le sens et les enjeux du FLA/FLSco pour réduire les inégalités scolaires * La formation est déclinable selon le niveau d'enseignement	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments inconstournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Définir et contextualiser le FLSco et les dispositifs DASPA et FLA -Définir et contextualiser la didactique du FLE au service du FLSco -S'approprier des outils et des ressources didactiques spécifiques -Identifier des pistes didactiques qui soutiennent l'apprentissage du français dans un contexte multiculturel Elements valorisés * L'offre tient compte des représentations des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X			X	X	X	2 ou 3	Les deux journées ne doivent pas être consécutives de façon à permettre le transfert dans la pratique Accessible uniquement si le module 1 a été suivi (prérequis nécessaires)		Pouvoir régulateur Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes
09	010	9	Soutenir le développement des compétences professionnelles liées au Français - langue d'apprentissage et au Français - langue de scolarisation (ne rien compléter dans cette colonne)	Travail du FLSco et sa prise en compte dans son enseignement	* S'informer sur les notions d'identité, de croyances, de normes et de codes… afin de comprendre la diversité linguistique, sociale et culturelle dans l'école et les enjeux qui y sont liés * A partir d'exemples concrets, déterminer des pistes d'action et des repères didactiques qui soutiennent l'apprentissage du français dans un contexte multiculturel * Adapter son enseignement aux spécificités de chaque profil	* La formation tient compte des ressources FWB et e-classe * La formation favorise les échanges entre participants * La formation est déclinable selon le niveau d'enseignement	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments inconstournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -S'informer sur les notions d'identité, de croyances, de normes et de codes… afin de comprendre la diversité linguistique, sociale et culturelle dans l'école et les enjeux qui y sont liés - A partir d'exemples concrets, déterminer des pistes d'action et des repères didactiques qui soutiennent l'apprentissage du français dans un contexte multiculturel - Adapter son enseignement aux spécificités de chaque profil Elements valorisés * L'offre tient compte des représentations des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X					X	Les agents PMS peuvent suivre la formation à condition d'accompagner un enseignant d'une de ses écoles	X	X	X	2 ou 3		X	Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes
10	010	10	Contribuer à rendre l'école inclusive et à la mise en place des Pôles Territoriaux (ne rien compléter dans cette colonne)	Contribution des pôles territoriaux à l'école inclusive	* S'approprier le sens et les enjeux, les cadres théorique, juridique et organisationnel de l'école inclusive, de l'intégration et des pôles territoriaux * A partir des missions décrétales dédiées aux pôles territoriaux, élaborer des pistes d'actions concrètes pour une école plus inclusive	* S'appuyer sur les textes légaux de la FWB et les orientations internationales * Envisager l'école inclusive de manière systémique (partenariats internes et externes) * La formation peut se décliner selon le niveau d'enseignement : fondamental et/ou secondaire * S'appuyer sur l'expérience des participants et sur les besoins des élèves	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments inconstournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -S'approprier le sens et les enjeux, les cadres théorique, juridique et organisationnel de l'école inclusive, de l'intégration et des pôles territoriaux - A partir des missions décrétales dédiées aux pôles territoriaux, élaborer des pistes d'actions concrètes pour une école plus inclusive Elements valorisés * L'offre tient compte des représentations des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variés * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						Destiné aux agents et coordonateurs de pôles et aux MdP qu'ils accompagnent			X	2		X	Pouvoir régulateur Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes
10	010	10	Contribuer à rendre l'école inclusive et à la mise en place des Pôles Territoriaux (ne rien compléter dans cette colonne)	Ecole inclusive et besoins spécifiques : approfondissement pour le trouble XXX. Pistes didactiques et évaluation.	* Identifier le trouble XXX au regard de la recherche scientifique récente * Découvrir des stratégies didactiques en lien avec les aménagements raisonnables * Développer des notions d'évaluation adaptées à diverses situations d'apprentissage	* S'appuyer sur les textes et fiches de la FWB, les ressources disponibles sur e-classe et les orientations internationales * Favoriser une dynamique d'échanges entre participants * La formation peut se décliner selon le niveau d'enseignement : fondamental et/ou secondaire	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments inconstournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Identifier le trouble XXX au regard de la recherche scientifique récente -Découvrir des stratégies didactiques en lien avec les aménagements raisonnables -Développer des notions d'évaluation adaptées à diverses situations d'apprentissage Element valorisés * L'offre tient compte des pré-acquis des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variés * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X		Le public doit avoir une maîtrise du trouble visé.	X	X	X	2 ou 3			Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes
10	010	10	Contribuer à rendre l'école inclusive et à la mise en place des Pôles Territoriaux (ne rien compléter dans cette colonne)	Première approche des troubles	* Différencier la notion de trouble et de la notion de difficulté * Définir les troubles linguis fréquents au regard de recherches scientifiques récentes * Associer des repères didactiques transversaux aux troubles exposés * Envisager des stratégies d'aménagements raisonnables qui répondent aux besoins spécifiques des élèves et qui sont profitables à l'ensemble de la classe	* S'appuyer sur les textes et fiches de la FWB, les ressources disponibles sur e-classe et les orientations internationales * Favoriser une dynamique d'échanges entre participants * La formation peut se décliner selon le niveau d'enseignement : fondamental et/ou secondaire	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments inconstournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Différencier la notion de trouble et de la notion de difficulté -Définir les troubles les plus fréquents au regard de recherches scientifiques récentes -Associer des repères didactiques transversaux aux troubles exposés -Envisager des stratégies d'aménagements raisonnables qui répondent aux besoins spécifiques des élèves et qui sont profitables à l'ensemble de la classe Elements valorisés * L'offre tient compte des représentations des participants * L'offre tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variés * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X			X	X	X	2			Généralisable Universel pluricontextuel plusieurs pistes

10	060	10	Contribuer à rendre l'école inclusive et à la mise en place des Pôles Territoriaux	Formation à la méthode TEACCH : théorie et pratique	* Situer et développer le concept de l'école inclusive dans le contexte scolaire d'aujourd'hui à l'aide de l'état sur la recherche * Envisager la diversité des adaptations (aménagements raisonnables) en termes de cadre de travail, de temporalité, d'espace, d'outils, de supports, de guidage de l'élève… et développer des pratiques de différenciation pédagogique * Développer les approches collaboratives entre membres de l'équipe éducative et aussi avec les partenaires internes et externes	La formation se déroulera en 3 temps : théorie (3 jours, IFPC), stage pratique (2 jours, votre réseau) et formalisation des travaux pratiques (1 jour, IFPC).	Critères requis d'analyse des l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments inconsournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Situer et développer le concept de l'école inclusive dans le contexte scolaire d'aujourd'hui à l'aide de l'état sur la recherche - Envisager la diversité des adaptations (aménagements raisonnables) en termes de cadre de travail, de temporalité, d'espace, d'outils, de supports, de guidage de l'élève… et développer des pratiques de différenciation pédagogique - Développer les approches collaboratives entre membres de l'équipe éducative et aussi avec les partenaires internes et externes Eléments valorisés * L'offre tient compte des représentations des participants * L'offre tient compte des pré-acquis des participants * le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variés * la formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)			X		X					X	4 jours (3 + 1) IFPC 2 jours RESEAU	4 jours (3 + 1) IFPC 2 jours RESEAU		Universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes
10	060	10	Contribuer à rendre l'école inclusive et à la mise en place des Pôles Territoriaux (ne rien compléter dans cette colonne)	Ecole inclusive : trouble XXX et aménagements raisonnables	* S'approprier le sens et les enjeux, les cadres théorique, juridique et organisationnel de l'école inclusive, de l'intégration et des pôles territoriaux * Déterminer les missions dévolues à chaque acteur et leur complémentarité pour une école plus inclusive * Définir le trouble XXX au regard de recherches scientifiques récentes * S'approprier des stratégies d'aménagements raisonnables pour le trouble XXX qui répondent aux besoins spécifiques des élèves et qui sont profitables à l'ensemble de la classe	* S'appuyer sur les textes et fiches de la FWB, les ressources disponibles sur e-classe et les orientations internationales * Favoriser une dynamique d'échanges entre participants * La formation peut se décliner selon le niveau d'enseignement : fondamental et/ou secondaire	Critères requis d'analyse des l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments inconsournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - S'approprier le sens et les enjeux, les cadres théorique, juridique et organisationnel de l'école inclusive, de l'intégration et des pôles territoriaux - Déterminer les missions dévolues à chaque acteur et leur complémentarité pour une école plus inclusive - Définir le trouble XXX au regard de recherches scientifiques récentes - S'approprier des stratégies d'aménagements raisonnables pour le trouble XXX qui répondent aux besoins spécifiques des élèves et qui sont profitables à l'ensemble de la classe Eléments valorisés * L'offre tient compte des représentations des participants * L'offre tient compte des pré-acquis des participants * Le déroulement de la formation est structuré de façon adaptée à la rencontre de l'ensemble des objectifs * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variés * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	X						X	X	X	2 ou 3			Universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes
11	010	11	Contribuer à la transition socio-écologique (ne rien compléter dans cette colonne)	Contribution de l'école dans la transition socio-écologique	* S'approprier le sens et les enjeux socio-écologiques pour développer, affiner, construire les liens entre eux (environnemental, sociétal et économique) * Identifier le rôle de chacun des acteurs vers une vision collective et individuelle de la transition socio-écologique * Découvrir et analyser les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'un projet pérenne et fédérateur au sein de l'école * Mobiliser les différents référentiels et les apprentissages liés à la transition socio-écologique	* La formation peut se décliner selon le niveau d'enseignement (Fond ou Sec) et/ou un objet spécifique * La formation s'appuie sur les référentiels et les données scientifiques * Prendre en compte la vision de la ERE-DD de la FWB	Critères requis d'analyse des l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments inconsournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - S'approprier le sens et les enjeux socio-écologiques pour développer, affiner, construire les liens entre eux (environnemental, sociétal et économique) - Identifier le rôle de chacun des acteurs vers une vision collective et individuelle de la transition socio-écologique - Découvrir et analyser les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'un projet pérenne et fédérateur au sein de l'école - Mobiliser les différents référentiels et les apprentissages liés à la transition socio-écologique Eléments valorisés * La formation tient compte des représentations des participants * Le déroulement de la formation est structuré de façon adaptée à la rencontre de l'ensemble des objectifs * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	X						X	X	X	2		Hybride conseillé si nécessaire mais pas tout en distanciel	Universel général plusieurs pistes contextualisation
12	010	11	Contribuer à la transition socio-écologique (ne rien compléter dans cette colonne)	Ecologie, société et projet durable dans le secteur XXX ou le référentiel FMTTN	* S'approprier les cadres relatifs aux sens et enjeux socio-écologiques pour développer, affiner, construire les liens entre eux (environnemental, sociétal et économique) en lien avec le secteur XXX * Envisager des implications concrètes sur ses pratiques d'enseignement	* La formation s'appuie sur les référentiels * La formation peut être déclinée selon le secteur ou le référentiel visé	Critères requis d'analyse des l'offre de formation (12 points) La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments inconsournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - S'approprier les cadres relatifs aux sens et enjeux socio-écologiques pour développer, affiner, construire les liens entre eux (environnemental, sociétal et économique) en lien avec le secteur XXX - Envisager des implications concrètes sur ses pratiques d'enseignement Eléments valorisés * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)		X	X	X	X	En particulier pour les MDP des secteurs du qualifiant et les enseignants des cours de FMTTN	X	X	X	2			Universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes
12	010	12	Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière (ne rien compléter dans cette colonne)	Echanges et analyses de pratiques entre délégués-référents XXX et/ou fonctions XXX pour consolider son identité et ses compétences professionnelles	* Echanger des expériences de pratiques au regard des compétences spécifiques de la mission XXX et/ou de la fonction XXX * Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réflexive * Elaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques	* La formation se focalise nettement sur le rôle d'acteur essentiel et de changement dans le contexte scolaire * La formation est déclinée selon la mission collective visée. Elle ne peut pas prendre en compte les référents pour les enseignants novices	Critères requis d'analyse des l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments inconsournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Echanger des expériences de pratiques au regard des compétences spécifiques de la mission XXX et/ou de la fonction XXX - Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réflexive - Elaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques Eléments valorisés * La formation tient compte des représentations des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)		X	X	X	X				X	1	Echanges réflexifs	X	universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes
12	010	12	Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière (ne rien compléter dans cette colonne)	Fonction XXX : consolider son identité et ses compétences professionnelles	* Mettre en évidence les compétences requises liées à la fonction XXX * Développer la construction d'une identité et de compétences professionnelles par des analyses de situations contextualisées * Identifier ses besoins en lien avec les ressources disponibles	* S'appuyer sur les documents légaux de la FWB * Décloisonner possible selon les fonctions suivantes : éducateur, puéricultrice, enseignant en immersion, accompagnateur CEFA, membre d'un pôle, membre paramédical de l'enseignement spécialisé, maîtres de stage, référents relais dans le cadre du PECA * Il convient d'aborder la formation dans le cadre de l'école inclusive, du travail en autonomie, du travail collaboratif… au regard de la fonction XXX	Critères requis d'analyse des l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments inconsournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Mettre en évidence les compétences requises liées à la fonction XXX - Développer la construction d'une identité et de compétences professionnelles par des analyses de situations contextualisées - Identifier ses besoins en lien avec les ressources disponibles Eléments valorisés * La formation tient compte des représentations des participants * Le déroulement de la formation est structuré de façon adaptée à la rencontre de l'ensemble des objectifs * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)						Educateur, puéricultrice, enseignant en immersion, accompagnateur CEFA, membre d'un pôle, membre paramédical de l'enseignement spécialisé, maîtres de stage, référents relais dans le cadre du PECA			X	1		X	généralisable pluricontextuel plusieurs pistes
12	010	12	Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière (ne rien compléter dans cette colonne)	Délégué(-référent) et mission(s) collective(s) XXX, une opportunité de développement professionnel (consolider son identité et ses compétences professionnelles)	* Mettre en évidence les compétences requises liées à la mission collective XXX * Développer des compétences professionnelles par des analyses de situations contextualisées * Identifier ses besoins et les ressources disponibles	* S'appuyer sur les repères transversaux liés aux rôles dévolus aux missions spécifiques * Identifier les compétences liées à la fonction de délégué ou de délégué-référent * S'appuyer sur les documents légaux de la FWB * La formation peut être déclinée selon la mission collective visée	Critères requis d'analyse des l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments inconsournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Mettre en évidence les compétences requises liées à la mission collective XXX - Développer des compétences professionnelles par des analyses de situations contextualisées - Identifier ses besoins et les ressources disponibles Eléments valorisés * La formation tient compte des représentations des participants * Le déroulement de la formation est structuré de façon adaptée à la rencontre de l'ensemble des objectifs * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)		X	X	X	X				X	3		X	Universel généralisable plusieurs pistes pluricontextuel

12	560	12	Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière (ne rien compléter dans cette colonne)	Soutien à la fonction de maître de stage au XXX (fondamental ou secondaire)	* Mettre en évidence les rôles et compétences requis de la fonction de maître de stage * Développer des stratégies et outils (notamment de communication) pour favoriser la démarche réflexive du stagiaire * Accorder les objectifs de l'école d'origine et du lieu de stage pour soutenir la construction de l'identité et des compétences professionnelles du stagiaire	* Concerne uniquement la fonction de maître de stage * La formation peut être décliné pour le FONDsu le SEC ou encore dans une discipline spécifique pour le SEC.	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Mettre en évidence les rôles et compétences requis de la fonction de maître de stage - Développer des stratégies et outils (notamment de communication) pour favoriser la démarche réflexive du stagiaire - Accorder les objectifs de l'école d'origine et du lieu de stage pour soutenir la construction de l' identité et des compétences professionnelles du stagiaire Eléments valorisés * La formation tient compte des représentations des participants * Le déroulement de la formation est structuré de façon adaptée à la rencontre de l'ensemble des objectifs * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Eléments valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X			X	X	X	2			universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes
12	650	12	Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière (ne rien compléter dans cette colonne)	Référentiel FMTTN : requalification des professeurs des cours techniques et de pratiques professionnelles	* S'approprier le sens et les enjeux ainsi que le cadre du référentiel FMTTN * Amorcer une démarche réflexive sur sa pratique en s'appuyant sur les référentiels par des échanges * Développer ses compétences professionnelles au regard des contenus d'apprentissage et des attendus du référentiel * Envisager des pistes didactiques en lien avec le FMTTN	* S'appuyer sur les documents légaux FWB * La formation s'adresse à tous les enseignants de cours techniques et de pratiques professionnelles	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - S'approprier le sens et les enjeux ainsi que le cadre du référentiel FMTTN - Amorcer une démarche réflexive sur sa pratique en s'appuyant sur les référentiels par des échanges - Développer ses compétences professionnelles au regard des contenus d'apprentissage et des attendus du référentiel - Envisager des pistes didactiques en lien avec le FMTTN Eléments valorisés * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Eléments valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat				X	X		Enseignants de cours techniques et de pratiques professionnelles	X	X	X	2	En individuel, les 2 jours pourraient ne pas être consécutifs	X	universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes
12	560	12	Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière (ne rien compléter dans cette colonne)	Enseignant relai PECA , une opportunité de développement professionnel (consolider son identité et ses compétences professionnelles)	* S'approprier le contexte de mise en place du PECA (sens, philo enjeux relatif au PECA) * Mettre en évidence les compétences requises liées la fonction * Développer des compétences professionnelles par des analyses de situations contextualisées * Identifier ses besoins et les ressources disponibles	* S'appuyer sur les documents légaux de la FWB * L'offre peut être décliné selon le niveau d'enseignement	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - S'approprier le contexte de mise en place du PECA (sens, philo enjeux relatif au PECA) - Mettre en évidence les compétences requises liées la fonction - Développer des compétences professionnelles par des analyses de situations contextualisées - Identifier ses besoins et les ressources disponibles Eléments valorisés * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Eléments valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X			X	X	X	2			universel généralisable plusieurs pistes pluricontextuel
12	570	12	Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière (ne rien compléter dans cette colonne)	Premiers secours dans un établissement scolaire	* Découvrir les comportements et gestes techniques adéquats à adopter lors des premiers soins à prodiguer face à des victimes conscientes ou inconscientes ou dont les fonctions vitales sont atteintes * Apprendre à gérer et à utiliser une trousse de secours		Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Découvrir les comportements et gestes techniques adéquats à adopter lors des premiers soins à prodiguer face à des victimes conscientes ou inconscientes ou dont les fonctions vitales sont atteintes - Apprendre à gérer et à utiliser une trousse de secours Eléments valorisés * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le déroulement de la formation est structuré de façon adaptée à la rencontre de l'ensemble des objectifs * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Eléments valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						Personne désignée officiellement dans l'établissement pour assurer les 1ers soins (maximum 2 par implantation et par an)	X	X	X	2			universel généralisable plusieurs pistes pluricontextuel
12	080	12	Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière (ne rien compléter dans cette colonne)	Sauvetage – mise à niveau (pour les détenteurs du brevet supérieur ou de base en sauvetage aquatique)	* Mettre à niveau les compétences et techniques requises par les brevets supérieur et de base de sauvetage aquatique		Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Mettre à niveau les compétences et techniques requises par les brevets supérieur et de base de sauvetage aquatique Eléments valorisés * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Eléments valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X		Professeur d'EPS	X	X	X	2			universel généralisable plusieurs pistes pluricontextuel
12	080	12	Soutenir le développement des compétences professionnelles liées à des fonctions ou missions spécifiques, suivant les étapes de la carrière (ne rien compléter dans cette colonne)	Escalade - mise à niveau (pour les détenteurs du CATAGAE)	* Mettre à jour les compétences et techniques requises par le CATAGAE (Certificat d'Aptitude Technique à l'Animation d'un Groupe sur Structure Artificielle d'Escalade)		Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Mettre à jour les compétences et techniques requises par le CATAGAE (Certificat d'Aptitude Technique à l'Animation d'un Groupe sur Structure Artificielle d'Escalade) Eléments valorisés * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Eléments valorisés * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X		Professeur d'EPS			X	1			universel généralisable plusieurs pistes pluricontextuel
13	010	13	Soutenir le développement des compétences professionnelles des directions/coordonnateurs (ne rien compléter dans cette colonne)	Amélioration de la communication pour agir collectivement en tant que direction	* Rappeler les clés d'une communication efficace * Analyser des situations de communication dans le cadre du leadership partagé/distribué et identifier les leviers et les freins * Etablir des liens avec sa pratique par une analyse réflexive	* La formation mobilise les ressources amenées par les participants * La formation peut être décliné selon qu'elle se centre sur l'accompagnement au changement et/ou les problématiques relationnelles	Critères requis d'analyse de l'offre de formation : (12 points) La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Rappeler les clés d'une communication efficace - Analyser des situations de communication dans le cadre du leadership partagé/distribué et identifier les leviers et les freins - Etablir des liens avec sa pratique par une analyse réflexive Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation : (23 points) * La formation tient compte des représentations des participants * Le déroulement de la formation est structuré de façon adaptée à la rencontre de l'ensemble des objectifs * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs : (8 points) * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs : (7 points) * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * L'expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X		Uniquement pour les fonctions de sélection et de promotion			X	3	Deux jours de formation Expérimentation sur le terrain Une journée de partages de pratiques	X	*Pouvoir régulateur * Généralisable * Pluricontextuel *Plusieurs pistes

13	D10	13	Soutenir le développement des compétences professionnelles des directions/ coordonateurs (ne rien compléter dans cette colonne)	Management par projets	* Apprendre à gérer un ensemble d'activités coordonnées de manière à assurer un changement dans un temps donné avec des ressources déterminées * Etablir des liens avec sa pratique par une analyse réflexive		Critères requis d'analyse de l'offre de formation : (12 points) La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Apprendre à gérer un ensemble d'activités coordonnées de manière à assurer un changement dans un temps donné avec des ressources déterminées - Etablir des liens avec sa pratique par une analyse réflexive Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation : (23 points) * La formation tient compte des représentations des participants * Le déroulement de la formation est structuré de façon adaptée à la rencontre de l'ensemble des objectifs * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs : (8 points) * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs : (7 points) * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * L'expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X	Uniquement pour les fonctions de sélection et de promotion	X	X	X	1		X	*Universel * Généralisable *Pluricontextuel
13	D10	13	Soutenir le développement des compétences professionnelles des directions/ coordonateurs (ne rien compléter dans cette colonne)	Leadership partagé, mutualisation des influences	* S'approprier le cadre théorique du leadership partagé et distribué * Reconnaître et prendre en compte le leadership qu'exercent les membres du personnel en situation : enjeux, freins et leviers * Développer des outils pour instaurer une organisation du travail permettant de combiner au mieux les apports de chacun	* L'appropriation du leadership partagé et distribué doit être envisagé dans le cadre scolaire * La formation se base sur les documents et ressources de la FWB, notamment l'Avis n°3 du Pacte pour un Enseignement d'excellence	Critères requis d'analyse de l'offre de formation : (12 points) La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - S'approprier le cadre théorique du leadership partagé et distribué - Reconnaître et prendre en compte le leadership qu'exercent les membres du personnel en situation : enjeux, freins et leviers - Développer des outils pour instaurer une organisation du travail permettant de combiner au mieux les apports de chacun Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation : (23 points) * La formation tient compte des représentations des participants * Le déroulement de la formation est structuré de façon adaptée à la rencontre de l'ensemble des objectifs * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs : (8 points) * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs : (7 points) * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * L'expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X		Directions d'école			X	3	Deux jours de formation Expérimentation sur le terrain Une journée de partages de pratiques	X	Pouvoir régulateur Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes
14	D10	14	Soutenir l'insertion professionnelle des membres du personnel novices (ne rien compléter dans cette colonne)	Animation de réunions	* Découvrir les principaux types de réunions (informative, collaborative, décisionnelle...) et envisager le(s) rôle(s) de chacun en termes de préparation, d'animation et de suivi * S'exercer à l'animation de réunion * Découvrir et analyser différents outils de préparation, d'animation et de suivi de réunion	La formation peut être déclinée si elle se centre sur l'animation de réunion en distanciel ou en présentiel.	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Découvrir les principaux types de réunions (informative, collaborative, décisionnelle...) et envisager le(s) rôle(s) de chacun en termes de préparation, d'animation et de suivi - S'exercer à l'animation de réunion - Découvrir et analyser différents outils de préparation, d'animation et de suivi de réunion **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années dans l'enseignement obligatoire * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * En cas de duo, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						X	X	X	2			universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes
14	D10	14	Soutenir l'insertion professionnelle des membres du personnel novices (ne rien compléter dans cette colonne)	Gestion de projets	* Identifier les objectifs d'un projet et ses différentes étapes ainsi que les paramètres (rôles, tâches, ressources, ...) à prendre en compte dans chacune de celles-ci * Découvrir et analyser des outils et des techniques de gestion de projets adaptés à sa fonction ou à sa mission	* La formation peut aussi aborder des projets numériques	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - identifier les objectifs d'un projet et ses différentes étapes ainsi que les paramètres (rôles, tâches, ressources, ...) à prendre en compte dans chacune de celles-ci - Découvrir et analyser des outils et des techniques de gestion de projets adaptés à sa fonction ou à sa mission **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années dans l'enseignement obligatoire * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * En cas de duo, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						X	X	X	2 ou 3			universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes
14	D10	14	Soutenir l'insertion professionnelle des membres du personnel novices (ne rien compléter dans cette colonne)	Enseignants débutants : gestion de la classe au service des apprentissages des élèves	* Identifier les éléments de contexte à prendre en considération pour une gestion de classe profitable aux apprentissages * Développer les dimensions (émotionnelles, organisationnelles, relationnelles, didactiques,...) permettant une gestion de classe favorable à l'apprentissage des élèves * Echanger et analyser des gestes professionnels qui permettent d'établir et de maintenir un climat de classe favorable aux apprentissages * Identifier les pistes de transferts	* Les éléments de contexte à prendre en compte doivent notamment concerner : la diversité culturelle, l'hétérogénéité, les inégalités économiques et sociales, la culture d'école, dynamique de groupe...) * Le lot est déclinable par niveaux d'enseignement. Il peut également être décliné si la formation vise spécifiquement les enseignants de langues modernes	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Identifier les éléments de contexte à prendre en considération pour une gestion de classe profitable aux apprentissages - Développer les dimensions (émotionnelles, organisationnelles, relationnelles, didactiques,...) permettant une gestion de classe favorable à l'apprentissage des élèves - Echanger et analyser des gestes professionnels qui permettent d'établir et de maintenir un climat de classe favorable aux apprentissages - Identifier les pistes de transferts **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * Plusieurs dimensions sont travaillées de manière concrète * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années dans l'enseignement obligatoire * L'expérience professionnelle en matière de formation du membre du personnel de l'enseignement (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * En cas de duo, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X	Formation à destination des enseignants travaillant depuis moins de 5 ans.	X	X	X	2 ou 3			universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes
15	D10	15	Promouvoir l'évaluation au service des apprentissages (ne rien compléter dans cette colonne)	Echanges et analyses de pratiques autour de l'observation et de l'évaluation dans le domaine XXX	* Echanger des expériences de pratiques en matière d'observation et d'évaluation * Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réflexive * Elaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques	* L'offre doit être déclinée selon le domaine travaillé (XXX)	Critères requis d'analyse de l'offre de formation : (12 points) La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Echanger des expériences de pratiques en matière d'observation et d'évaluation - Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réflexive - Elaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation : (23 points) * La formation tient compte des représentations des participants * Le déroulement de la formation est structuré de façon adaptée à la rencontre de l'ensemble des objectifs * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la scolarité inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs : (8 points) * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs : (7 points) * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * L'expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X								X	1			Pouvoir régulateur Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes

15	020	15	Promouvoir l'évaluation au service des apprentissages (ne rien compléter dans cette colonne)	Construire des évaluations sur la base du référentiel XXX	* S'approprier la logique mise en œuvre dans la description des contenus d'apprentissage dans les référentiels * Identifier, pour un contenu spécifique, les étapes d'apprentissage, les obstacles liés à chacune d'elles et les ressources disponibles * Construire des évaluations en lien avec les étapes, obstacles et ressources * Analyser de manière réflexive ses pratiques d'évaluation	* L'offre doit être déclinée selon le référentiel travaillé (XXX) * La formation tient compte des représentations préalables des participants au sujet de l'évaluation	Critères requis d'analyse de l'offre de formation : (12 points) La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - S'approprier la logique mise en œuvre dans la description des contenus d'apprentissage dans les référentiels - Identifier, pour un contenu spécifique, les étapes d'apprentissage, les obstacles liés à chacune d'elles et les ressources disponibles - Construire des évaluations en lien avec les étapes, obstacles et ressources - Analyser de manière réflexive ses pratiques d'évaluation Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation : (23 points) * La formation tient compte des représentations des participants * Le déroulement de la formation est structuré de façon adaptée à la rencontre de l'ensemble des objectifs * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la société inclusive * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs : (8 points) * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle alliée et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs : (7 points) * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * L'expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						X	X	X	2			* Pouvoir régulateur * Universel * Généralisable * Pluricontextuel * Plusieurs pistes
15	020	15	Promouvoir l'évaluation au service des apprentissages (ne rien compléter dans cette colonne)	Observation de l'élève et de son travail pour le référentiel XXX	* Interroger la place de l'observation dans les processus d'apprentissage et de développement global de l'élève * Délimiter le champ d'observation * Développer ses pratiques d'observation au bénéfice de l'élève en dégageant les forces et les difficultés	* L'offre doit être déclinée selon le référentiel travaillé (XXX) * Le développement des pratiques est attendu en termes de posture et d'outils	Critères requis d'analyse de l'offre de formation : (12 points) La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Interroger la place de l'observation dans les processus d'apprentissage et de développement global de l'élève - Délimiter le champ d'observation - Développer ses pratiques d'observation au bénéfice de l'élève en dégageant les forces et les difficultés Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation : (23 points) * La formation tient compte des représentations des participants * Le déroulement de la formation est structuré de façon adaptée à la rencontre de l'ensemble des objectifs * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la société inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs : (8 points) * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle alliée et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs : (7 points) * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * L'expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						X	X	X	2 ou 3			* Pouvoir régulateur * Universel * Généralisable * Pluricontextuel * Plusieurs pistes
15	040	15	Promouvoir l'évaluation au service des apprentissages (ne rien compléter dans cette colonne)	L'erreur comme opportunité d'apprentissage sur la base du référentiel XXX	* Identifier et analyser les erreurs des élèves au départ de l'observation et/ou de l'évaluation d'un apprentissage * Établir des liens entre les erreurs fréquemment diagnostiquées, la littérature scientifique et les pistes didactiques issues des évaluations externes lorsqu'elles existent * Construire des modalités de régulation des apprentissages proposés dans une logique d'approche évolutive	* L'offre doit être déclinée selon les attendus des référentiels travaillés (XXX)	Critères requis d'analyse de l'offre de formation : (12 points) La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Identifier et analyser les erreurs des élèves au départ de l'observation et/ou de l'évaluation d'un apprentissage - Établir des liens entre les erreurs fréquemment diagnostiquées, la littérature scientifique et les pistes didactiques issues des évaluations externes lorsqu'elles existent - Construire des modalités de régulation des apprentissages proposés dans une logique d'approche évolutive Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation : (23 points) * La formation tient compte des représentations des participants * Le déroulement de la formation est structuré de façon adaptée à la rencontre de l'ensemble des objectifs * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la société inclusive * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs : (8 points) * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle alliée et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs : (7 points) * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * L'expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						X	X	X	2 ou 3			* Pouvoir régulateur * Universel * Généralisable * Pluricontextuel * Plusieurs pistes
15	050	15	Promouvoir l'évaluation au service des apprentissages (ne rien compléter dans cette colonne)	Autoévaluation et autorégulation avec et par les élèves	* Interroger la place de l'autoévaluation et de l'autorégulation dans le processus d'apprentissage à la lumière des recherches issues de la littérature scientifique * Construire des grilles d'autoévaluation pour un apprentissage spécifique avec les élèves * Impliquer l'élève dans l'utilisation de ces grilles et dans la régulation des ses apprentissages	* Les grilles d'évaluation devraient comprendre des indicateurs * La formation peut être déclinée selon un niveau d'enseignement	Critères requis d'analyse de l'offre de formation : (12 points) La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Interroger la place de l'autoévaluation et de l'autorégulation dans le processus d'apprentissage à la lumière des recherches issues de la littérature scientifique - Construire des grilles d'autoévaluation pour un apprentissage spécifique avec les élèves - Impliquer l'élève dans l'utilisation de ces grilles et dans la régulation des ses apprentissages Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation : (23 points) * La formation tient compte des représentations des participants * Le déroulement de la formation est structuré de façon adaptée à la rencontre de l'ensemble des objectifs * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation suscite, auprès des participants, le développement de pratiques qui soutiennent la société inclusive * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs : (8 points) * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle alliée et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs : (7 points) * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * L'expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						X	X	X	2			* Pouvoir régulateur * Universel * Généralisable * Pluricontextuel * Plusieurs pistes
16	010	16	Développer la dimension démocratique et citoyenne dans les pratiques professionnelles et l'organisation de la vie scolaire (ne rien compléter dans cette colonne)	Éducation à la citoyenneté	* Découvrir le sens, les enjeux et les cadres théorique et juridique de la démocratie et de la citoyenneté à l'école * Apprendre à sensibiliser les élèves aux questions de sociétés, à l'égalité, au respect de la diversité, aux droits et libertés fondamentales, au bien commun et à la responsabilité sociale * Découvrir et analyser des projets et des outils permettant aux élèves de développer des compétences citoyennes * Identifier les ressources et les partenaires externes	* Les formations peuvent être déclinées ou différenciées si le travail se focalise nettement sur un public spécifique, une discipline ou sur un objet spécifique. * La formation ne peut se centrer sur les pratiques de démocratie scolaire. celles-ci étant travaillées dans le lot "démocratie scolaire" Dans ce cas, il convient de modifier l'intitulé pour prendre en compte la (les) spécificité(s) La formation se base notamment sur : -l'article 1.4.1-1. du Décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun, ainsi que l'article 6 du Décret "Missions" -l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant -le décret du 12-07-2007 relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté responsable et active au sein des	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Découvrir le sens, les enjeux et les cadres théorique et juridique de la citoyenneté à l'école - Apprendre à sensibiliser les élèves aux questions de sociétés, à l'égalité, au respect de la diversité, aux droits et libertés fondamentales, au bien commun et à la responsabilité sociale - Découvrir et analyser des projets et des outils permettant aux élèves de développer des compétences citoyennes - Identifier les ressources et les partenaires externes **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation élargit son cadre d'analyse de la thématique à la société * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle alliée et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le public/les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * En cas de dun, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X		X	X	X	2 ou 3			* Pouvoir régulateur * Universel * Généralisable * Pluricontextuel * Plusieurs pistes
16	020	16	Développer la dimension démocratique et citoyenne dans les pratiques professionnelles et l'organisation de la vie scolaire (ne rien compléter dans cette colonne)	Démocratie scolaire	* Découvrir le sens, les enjeux et le cadre de la démocratie scolaire * Identifier les différents paramètres sur lesquels agir pour renforcer la démocratie au sein de l'école * Découvrir et analyser des projets et des outils permettant aux élèves et/ou à l'équipe éducative d'exercer des pratiques démocratiques durables * Identifier des ressources et des partenaires externes	La formation doit tenir compte de l'évolution des travaux liés au processus du Pacte pour un Enseignement en matière de démocratie scolaire" et permet notamment de former les élèves aux décisions scolaires. La formation peut être déclinée si elle porte sur un objet ou un niveau d'étude spécifique. La formation se base notamment sur : -l'article 1.4.1-1. du Décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun, ainsi que l'article 6 du Décret "Missions" -l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant -le décret du 12-07-2007 relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté responsable et active au sein des établissements organisés ou subventionnés par la	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Découvrir le sens, les enjeux et le cadre de la démocratie scolaire - Identifier les différents paramètres sur lesquels agir pour renforcer la démocratie au sein de l'école - Découvrir et analyser des projets et des outils permettant aux élèves et/ou à l'équipe éducative d'exercer des pratiques démocratiques durables - Identifier des ressources et des partenaires externes **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation élargit son cadre d'analyse de la thématique à la société * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle alliée et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le public/les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * En cas de dun, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						X	X	X	2			* Pouvoir régulateur * Universel * Généralisable * Pluricontextuel * Plusieurs pistes

18	010	18	Développer la dimension démocratique et citoyenne dans les pratiques professionnelles et l'organisation de la vie scolaire (ne rien compléter dans cette colonne)	Développement et expression d'une pensée libre et critique	* Découvrir des outils ou des dispositifs permettant aux élèves d'apprendre à réaliser des analyses critiques, à structurer leur pensée pour s'exprimer librement de manière constructive et argumentée * Développer les compétences en expression des élèves pour prendre leur place dans une société démocratique et interculturelle	* Les formations peuvent être déclinées ou différenciées si le travail se focalise nettement soit pour un public spécifique soit sur un objet spécifique (débats et argumentations, questionnement philosophique, expression corporelle, artistique…) Dans ce cas, il convient de modifier l'intitulé pour prendre en compte la (les) spécificité(s).	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Découvrir des outils ou des dispositifs permettant aux élèves d'apprendre à réaliser des analyses critiques, à structurer leur pensée pour s'exprimer librement de manière constructive et argumentée -Développer les compétences en expression des élèves pour prendre leur place dans une société démocratique et interculturelle **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation élargit son cadre d'analyse de la thématique à la société * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou mérité particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points): * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation des enseignants (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le public/les élèves visé(s) par la thématique de la formation * En cas de duo, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X			X	X	X	2				Universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes
18	011	18	Développer des compétences relationnelles et émotionnelles et adapter sa posture et pratiques professionnelles nécessaires à la gestion complexe des relations et des comportements pour favoriser, pour tous, un climat scolaire positif en toute situation (ne rien compléter dans cette colonne)	Cyber)harcèlement en milieu scolaire	* Au regard de la notion de climat scolaire, définir le (cyber)harcèlement, ses caractéristiques et les mécanismes inhérents à celui-ci * Faire émerger les facteurs de risques et les indicateurs caractérisant les phénomènes de (cyber)harcèlement entre élèves * Découvrir et analyser des ressources, des outils et des dispositifs pour prévenir et prendre en charge le (cyber)harcèlement selon la situation vécue * Identifier les partenaires et services externes spécialisés	*La formation doit tenir compte de l'évolution des travaux liés au processus du Pacte pour un Enseignement d'excellence en matière de climat scolaire, de bien-être à l'école et de lutte contre le harcèlement.	**Eléments requis** (12 points) : L'offre de formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs du lot et permet au participant de : -au regard de la notion de climat scolaire, définir le (cyber)harcèlement, ses caractéristiques et les mécanismes inhérents à celui-ci -faire émerger les facteurs de risques et les indicateurs caractérisant les phénomènes de (cyber)harcèlement entre élèves -découvrir et analyser des ressources, des outils et des dispositifs pour prévenir et prendre en charge le (cyber)harcèlement selon la situation vécue -identifier les partenaires et services externes spécialisés Eléments valorisés (23 points) : * L'offre tient compte des pré-acquis des participants. * L'offre est structurée : la manière dont chaque objectif est travaillé est clairement explicitée * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposés sont variés et adaptés aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou mérité particulier)	**Eléments requis** (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * Expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement (minimum 3 formations dispensées) Eléments valorisés (7 points) : * Expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec les élèves visés par la thématique de la formation * Expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (minimum 3 formations dispensées) dans un secteur autre que celui de l'enseignement * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X							X	X	X	2 ou 3				Transférable et multicontextuel
18	020	18	Développer des compétences relationnelles et émotionnelles et adapter sa posture et pratiques professionnelles nécessaires à la gestion complexe des relations et des comportements pour favoriser, pour tous, un climat scolaire positif en toute situation (ne rien compléter dans cette colonne)	Intelligence émotionnelle au service de ses pratiques professionnelles	* Cerner le concept d'intelligence émotionnelle et ses caractéristiques * Faire émerger ses atouts et ses impacts dans le cadre du travail, de sa profession * Expérimenter des outils de développement des compétences émotionnelles au bénéfice de sa pratique et de la collaboration	* La formation devra s'appuyer sur l'état des recherches scientifiques récentes en matière d'Intelligence émotionnelle dans le cadre professionnel * La formation peut être déclinée si elle vise des situations professionnelles spécifiques	**Eléments requis** (12 points) : L'offre de formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs du lot et permet au participant de : -cerner le concept d'intelligence émotionnelle et ses caractéristiques -faire émerger ses atouts et ses impacts dans le cadre du travail, de sa profession -expérimenter des outils de développement des compétences émotionnelles au bénéfice de sa pratique et de la collaboration Eléments valorisés (23 points) : * L'offre tient compte des représentations des participants * L'offre est structurée : la manière dont chaque objectif est travaillé est clairement explicitée * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposés sont variés et adaptés aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou mérité particulier)	**Eléments requis** (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * Expérience professionnelle pratique en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement (minimum 3 formations dispensées) Eléments valorisés (7 points) : * Expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement (minimum 3 formations dispensées) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X							X	X	X	2				Transférable et multicontextuel
18	030	18	Développer des compétences relationnelles et émotionnelles et adapter sa posture et pratiques professionnelles nécessaires à la gestion complexe des relations et des comportements pour favoriser, pour tous, un climat scolaire positif en toute situation (ne rien compléter dans cette colonne)	Prévention et gestion du (cyber)harcèlement en milieu scolaire : analyses et échanges de pratiques	* Echanger des expériences de pratiques en matière de lutte contre le (cyber)harcèlement * Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réflexive * Elaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques	* La formation doit tenir compte de l'évolution des travaux liés au processus du Pacte pour un Enseignement d'excellence en matière de climat scolaire, de bien-être à l'école et de lutte contre le harcèlement	**Eléments requis** (12 points) : L'offre de formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs du lot et permet au participant de : -échanger des expériences de pratiques en matière de lutte contre le (cyber)harcèlement -construire et/ou utiliser des outils d'analyse réfléxive -élaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques Eléments valorisés (23 points) : * L'offre tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les outils d'analyse réfléxive construits et/ou utilisés sont variés et adaptés aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou mérité particulier)	**Eléments requis** (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * Expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement (minimum 3 formations dispensées) Eléments valorisés (7 points) : * Expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec les élèves visés par la thématique de la formation * Expérience professionnelle en matière de formation d'adultes (minimum 3 formations dispensées) dans un secteur autre que celui de l'enseignement * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X					Les participants doivent maîtriser le cadre théorique de base au sujet harcèlement scolaire			X	1	Pourrait être considérée comme une suite de la formation de base "Harcèlement en milieu scolaire" proposée en 2.1.	X	Transférable et multi contextuel
18	040	18	Développer des compétences relationnelles et émotionnelles et adapter sa posture et pratiques professionnelles nécessaires à la gestion complexe des relations et des comportements pour favoriser, pour tous, un climat scolaire positif en toute situation (ne rien compléter dans cette colonne)	Prévention et gestion des conflits, des comportements difficiles et violents (formation pour les enseignants)	* Au regard de la notion de climat scolaire, définir les notions de conflit et de comportement difficile/violent et de ce qui les caractérise * Analyser des comportements difficiles et/ou des situations conflictuelles en tenant compte du contexte et des messages sous-jacents * Identifier des attitudes à éviter ou à privilégier en fonction du type de situation rencontrée * Découvrir des outils et des dispositifs permettant de prévenir et de gérer des situations conflictuelles et/ou violentes	*La formation doit tenir compte de l'évolution des travaux liés au processus du Pacte pour un Enseignement d'excellence en matière de climat scolaire et de bien-être à l'école et se base sur les données issues de la recherche scientifique * La formation peut être déclinée (suivant un "thème précis" (gestion de conflit ou gestion de la violence) , selon le niveau d'enseignement et si elle aborde la prévention ou la gestion * Le harcèlement ne peut être abordé en "thème principal" dans ce lot puisqu'un autre lot intitulé "(Cyber)harcèlement en milieu scolaire" y est consacré *L'aspect collaboratif avec les autres membres de l'équipe et les partenaires extérieures de l'école pour la gestion et la prévention des situations conflictuelles et/ou violentes doit être travaillé	**Eléments requis** (12 points) : L'offre de formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs du lot et permet au participant de : -au regard de la notion de climat scolaire, définir les notions de conflit et de comportement difficile/violent et de ce qui les caractérise -analyser des comportements difficiles et/ou des situations conflictuelles en tenant compte du contexte et des messages sous-jacents -identifier des attitudes à éviter ou à privilégier en fonction du type de situation rencontrée -découvrir des outils et des dispositifs permettant de prévenir et de gérer des situations conflictuelles et/ou violentes Eléments valorisés (23 points) : * L'offre tient compte des représentations des participants * L'offre tient compte des pré-acquis des participants * L'offre est structurée : la manière dont chaque objectif est travaillé est clairement explicitée * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposés sont variés et adaptés aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou mérité particulier)	**Eléments requis** (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * Expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement (minimum 3 formations dispensées) Eléments valorisés (7 points) : * Expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (minimum 3 formations dispensées) dans un secteur autre que celui de l'enseignement * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X		Sont visés ici: uniquement les enseignant-e-s étant donné que des formations pour les éducateurs sont déjà prévues par le Pacte pendant un certain laps de temps.	X	X	X	2 ou 3				Transférable et pluricontextuel
18	050	18			Développement des compétences émotionnelles et relationnelles des élèves	* Identifier le sens, les enjeux et le cadre scientifique autour des notions de compétences émotionnelles et relationnelles à l'école * Comprendre et identifier l'impact de ses émotions, en tant que professionnel, sur le climat de classe et le bien-être des élèves * Analyser et expérimenter des outils et dispositifs de développement des compétences émotionnelles et relationnelles des élèves	* La formation peut être déclinée si elle se centre sur un niveau d'enseignement *La formation prend en compte les spécificités du métier et les missions assignées aux enseignants dans les dispositifs et outils proposés. * La formation doit tenir compte de l'évolution des travaux liés au processus du Pacte pour un Enseignement d'excellence en matière de climat scolaire, de bien-être à l'école et de lutte contre le harcèlement et se base sur les données issues de la recherche scientifique * Le développement des compétences émotionnelles des membres du personnel ne peut être abordé comme thème principal de ce lot puisqu'il est travaillé dans le lot intitulé "Intelligence émotionnelle"	**Eléments requis** (12 points) : L'offre de formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs du lot et permet au participant de : -identifier le sens, les enjeux et le cadre scientifique autour des notions de compétences émotionnelles et relationnelles à l'école -comprendre et identifier l'impact de ses émotions, en tant que professionnel, sur le climat de classe et le bien-être des élèves -analyser et expérimenter des outils et dispositifs de développement des compétences émotionnelles et relationnelles des élèves Eléments valorisés (23 points) : * L'offre tient compte des représentations des participants * L'offre est structurée : la manière dont chaque objectif est travaillé est clairement explicitée * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les activités, contenus et ressources proposés sont variés et adaptés aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou mérité particulier)	**Eléments requis** (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail …) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * Expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec les élèves visés par la thématique de la formation * Expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement (minimum 3 formations dispensées) Eléments valorisés (7 points) : * Expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (minimum 3 formations dispensées) dans un secteur autre que celui de l'enseignement * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X							X	X	X	2			X	Transférable et pluricontextuel

19	G10	19	Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Choix et intégration des outils numériques à ma pratique pédagogique en XXX	* Découvrir des outils numériques au service des apprentissages et de la différenciation dans le cadre de l'école inclusive. * Rechercher, analyser et expérimenter les effets des outils numériques sur l'apprentissage (y compris l'évaluation), sur mon enseignement, sur la gestion de la classe et sur ma posture d'enseignant.	1. Les formations sont déclinées selon la discipline. Outre l'aspect disciplinaire, le déclinaison peut concerner : - un public spécifique - une catégorie d'outils numériques. Dans ce cas, il conviendra de modifier l'intitulé pour prendre en compte la (les) spécificité(s). 2. Il ne s'agit pas d'une formation visant l'apprentissage technique d'un outil numérique. 3. Cette formation doit envisager les différents outils existant. 4. La Formation a une visée réflexive et aborde la thématique de manière multicontextuelle. Elle se base sur des données scientifiques et expose celles-ci en toute transparence. 5. La Formation sensibilise aux principales règles en matière de RGPD en lien précis avec le contenu travaillé. 6. La formation tient compte des biais liés aux stéréotypes de genre.	**Critères requis d'analyse des l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Découvrir des outils numériques au service des apprentissages et de la différenciation dans le cadre de l'école inclusive. -Rechercher, analyser et expérimenter les effets des outils numériques sur l'apprentissage (y compris l'évaluation), sur mon enseignement, sur la gestion de la classe et sur ma posture d'enseignant. **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation du membre du personnel de l'enseignement (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le public visé par la formation * En cas de duo, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat		X	X	X	X		Enseignant.e au niveau fondamental ou secondaire, ordinaire. Equipe éducative de l'enseignement spécialisé y compris les membres des pôles territoriaux.	X	X	X	2 ou 3			La découverte vise plusieurs outils sans aborder la question du choix à réaliser en fonction de son contexte spécifique. L'analyse se veut réflexive et multicontextuelle.
19	G10	19	Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Education par le numérique	* Identifier les enjeux et le sens du numérique au sein du système scolaire et répondant aux exigences de la société du 21ème siècle * Rechercher et identifier les outils numériques adaptés afin de répondre aux intentions pédagogiques; * Concevoir des ressources au moyen des outils numériques; * Analyser et expérimenter les effets des outils numériques sur l'apprentissage (y compris l'évaluation), sur mon enseignement, sur la gestion de la classe et sur ma posture d'enseignant.	1. Les formations peuvent être déclinées selon : - un public spécifique - une catégorie d'outils numériques. Dans ce cas, il conviendra de modifier l'intitulé pour prendre en compte la (les) spécificité(s). 2. La notion d' « outils numériques » peut inclure les outils de la suite bureautique (logiciel de présentation, tableur, traitement de texte...) 3. La Formation sensibilise aux principales règles en matière de RGPD en lien précis avec le contenu travaillé. 4. La Formation aborde à la fois la gestion de la communication et des activités des apprenants. 5. La Formation est pensée dans une visée réflexive et aborde la thématique de manière multicontextuelle. Elle se base sur des données scientifiques et expose celles-ci en toute transparence. 6. La Formation tient compte des biais	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Identifier les enjeux et le sens du numérique au sein du système scolaire et répondant aux exigences de la société du 21ème siècle -Rechercher et identifier les outils numériques adaptés afin de répondre aux intentions pédagogiques; -Concevoir des ressources au moyen des outils numériques; -Analyser et expérimenter les effets des outils numériques sur l'apprentissage (y compris l'évaluation), sur mon enseignement, sur la gestion de la classe et sur ma posture d'enseignant. **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation du membre du personnel de l'enseignement (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le public visé par la formation * En cas de duo, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X		X	X	X		Enseignant.e au niveau fondamental ou secondaire, ordinaire. Equipe éducative de l'enseignement spécialisé y compris les membres des pôles territoriaux.	X	X	X	2 ou 3			La découverte vise plusieurs outils sans entrer dans la question du choix à réaliser en fonction de son contexte spécifique. L'analyse se veut réflexive et multicontextuelle.
19	G10	19	Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Education aux médias	* Apprendre aux élèves à utiliser et décoder de manière critique les productions des différents médias dans une perspective citoyenne. * Identifier, détecter et analyser les représentations et stéréotypes qu'ils véhiculent. * Prendre connaissance des outils et informations en la matière pour accompagner l'expression et la production médiatique des jeunes de manière collective et individuelle	1. Les formations peuvent être déclinées selon : - un média spécifique (à l'exception des réseaux sociaux) - une approche spécifique orientée soit production, soit analyse d'objets médiatiques - un public spécifique. Dans ce cas, il conviendra de modifier l'intitulé pour prendre en compte la (les) spécificité(s). 2. Pour les contenus qui s'y prêtent, la formation sensibilise : -à la lutte contre le radicalisme et le racisme ; -au phénomène de cyber violence (dont le cyberharcèlement) qui frappe plus spécifiquement les femmes et les filles. 3. Les formations doivent s'appuyer sur le référentiel des compétences en Education aux Médias du CSEM. 4. La Formation est pensée dans une visée réflexive et aborde la thématique de manière multicontextuelle. Elle se base sur des données scientifiques et	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Apprendre aux élèves à utiliser et décoder de manière critique les productions des différents médias dans une perspective citoyenne. -Identifier, détecter et analyser les représentations et stéréotypes qu'ils véhiculent. -Prendre connaissance des outils et informations en la matière pour accompagner l'expression et la production médiatique des jeunes de manière collective et individuelle. **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation du membre du personnel de l'enseignement (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le public visé par la formation * En cas de duo, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X		X	X	X		Enseignant.e au niveau fondamental ou secondaire, ordinaire ou spécialisé	X	X	X	2 ou 3			L'objet de la formation concerne tout enseignant de la FWB. L'analyse se veut réflexive et multicontextuelle sans entrer dans la question de choix à réaliser en fonction de son contexte spécifique
19	G40	19	Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Accompagnement des jeunes consommateurs de réseaux sociaux	* Apprendre à apprendre à utiliser les réseaux sociaux de manière critique. * En analyser les apports, les risques et les limites pédagogiques, juridiques et sociologiques.	1. Les formations peuvent être déclinées si le travail se focalise seulement sur un public spécifique. 2. Pour les contenus qui s'y prêtent, la formation sensibilise : -à la lutte contre le radicalisme et le racisme ; -au phénomène de cyber violence (dont le cyberharcèlement) qui frappe plus spécifiquement les femmes et les filles. 4. La Formation a une visée réflexive et aborde la thématique de manière multicontextuelle. Elle se base sur des données scientifiques et expose celles-ci en toute transparence. 5. La Formation sensibilise aux principales règles en matière de RGPD en lien précis avec le contenu travaillé. 6. La Formation mobilise des ressources préalablement analysées en termes de stéréotypes (notamment genrés) véhiculés. Elle exploite ces ressources en évitant avec ses participants les biais en lien	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Apprendre à apprendre à utiliser les réseaux sociaux de manière critique. -En analyser les apports, les risques et les limites pédagogiques, juridiques et sociologiques. **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation du membre du personnel de l'enseignement (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le public visé par la formation * En cas de duo, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						Membre du personnel de l'enseignement fondamental ou secondaire, ordinaire ou spécialisé, agent PMS	X	X	X	2 ou 3			L'objet de la formation concerne tout enseignant de la FWB. L'analyse se veut réflexive et multicontextuelle sans entrer dans la question de choix à réaliser en fonction de son contexte spécifique
19	G50	19	Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Cybervolence : décoder et agir	*Définir la notion de cybervolence ((cyber)-harcèlement, cyber-criminalité, cyber-menaces, ...) et ses caractéristiques sur la base d'éléments légaux et scientifiques * Reconnaître les indicateurs des situations de cybervolence * Analyser des situations de cybervolence : éléments contextuels et personnels * Identifier et analyser les ressources et les outils permettant de lutter contre la cybervolence : sensibilisation, prévention, action et régulation	1. Les formations peuvent être déclinées si le travail se focalise seulement sur un niveau ou un type d'enseignement. 2. La Formation prend en compte dans ses analyses l'ensemble des acteurs (équipe éducative, CPMS, élèves, direction, personnel administratif et personne responsable de l'élève). 3. La Formation a une visée réflexive et aborde la thématique de manière multicontextuelle. Elle se base sur des données scientifiques et expose celles-ci en toute transparence. 4. La Formation sensibilise aux principales règles en matière de RGPD en lien précis avec le contenu travaillé. 5. Pour les contenus qui s'y prêtent, la formation sensibilise : -à la lutte contre le radicalisme et le racisme ; -au phénomène de cyberviolence (dont le cyberharcèlement) qui frappe plus spécifiquement les femmes et les filles.	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Définir la notion de cybervolence ((cyber)-harcèlement, cyber-criminalité, cyber-menaces, ...) et ses caractéristiques sur la base d'éléments légaux et scientifiques. -Reconnaître les indicateurs des situations de cybervolence. -Analyser des situations de cybervolence : éléments contextuels et personnels. -Identifier et analyser les ressources et les outils permettant de lutter contre la cybervolence : sensibilisation, prévention, action et régulation. **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation du membre du personnel de l'enseignement (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le public visé par la formation * En cas de duo, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						Membre du personnel de l'enseignement fondamental ou secondaire, ordinaire ou spécialisé, agent PMS	X	X	X	2 ou 3			L'objet de la formation concerne tout enseignant de la FWB. L'analyse se veut réflexive et multicontextuelle sans entrer dans la question de choix à réaliser en fonction de son contexte spécifique
19	G60	19	Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Développement/actualisation des connaissances sur XXX (savoir, savoir-faire ou compétences) (voulu.e.s ou des référentiel(s) XXX)	* Appréhender le sens et les enjeux des savoirs, savoir-faire et compétences ciblés par la formation en fonction des référentiel(s) dont ils sont issus. * A partir de ressources scientifiques récentes, développer ses connaissances au regard de ces savoirs, savoir-faire et compétences en lien avec le numérique. * A partir d'activités variées, envisager les implications de ces nouvelles connaissances sur ses pratiques d'enseignement. * Repérer les ressources pédagogiques disponibles et celles à (re)créer.	1. Les formations sont ciblées sur des savoirs, savoir-faire et compétences en lien avec le numérique et issus d'un ou plusieurs référentiel(s). Les référentiels prioritairement travaillés sont FWITTN, EPC et FHGES. Les formations sont déclinées selon : * le(s) savoir(s), savoir-faire et/ou compétence(s) ciblée.s) * le ou les référentiel(s) concernés(s) et adopté(s) à ce jour 2. La Formation a une visée réflexive et aborde la thématique de manière multicontextuelle. Elle se base sur des données scientifiques et expose celles-ci en toute transparence. 3. La Formation sensibilise aux principales règles en matière de RGPD en lien précis avec le contenu travaillé. 4. La Formation mobilise des ressources préalablement analysées en termes de stéréotypes (notamment genrés) véhiculés. Elle exploite ces ressources en évitant avec ses participants les biais en lien	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Appréhender le sens et les enjeux des savoirs, savoir-faire et compétences ciblés par la formation en fonction des référentiel(s) dont ils sont issus. -A partir de ressources scientifiques récentes, développer ses connaissances au regard de ces savoirs, savoir-faire et compétences en lien avec le numérique. -A partir d'activités variées, envisager les implications de ces nouvelles connaissances sur ses pratiques d'enseignement. -Repérer les ressources pédagogiques disponibles et celles à (re)créer. **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation du membre du personnel de l'enseignement (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années en lien avec le public visé par la formation * En cas de duo, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						Enseignant.e au niveau fondamental ou secondaire, ordinaire ou spécialisé	X	X	X		2		La formation se centre sur des savoirs, savoirs et compétences issus d'outils intersréseaux. L'analyse se veut réflexive et multicontextuelle.

19	070	19	Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Initiation aux usages d'un ordinateur dans un contexte professionnel actuel	* Prendre en main l'environnement graphique du bureau (interactions clavier-souris, lancement d'applications, barres de tâches...). * Au travers de situations concrètes, découvrir la gestion (création, modification, suppression) des fichiers et des dossiers (nomenclature, hiérarchisation, extension, etc.) * Au travers de situations concrètes, découvrir les familles de logiciels courants : bureautique, navigation internet, messagerie, multimédia, visio-conférence, etc. * Identifier les ressources disponibles de qualité pour développer l'autonomie et l'assurance des participants (tutoriels, vidéos, etc.).	1. Le travail en formation doit prendre en compte au minimum les systèmes d'exploitation les plus fréquemment utilisés dans le contexte scolaire (Windows, Mac OS, Android ou Ubuntu). 2. Formation de 1 jour 3. La formation aborde la thématique de manière multicontextuelle. 4. La formation sensibilise aux principales règles en matière de RGPD en lien précis avec le contenu travaillé. 5. La formation tient compte des biais liés aux stéréotypes de genre 6. La formation fait le lien vers l'outil interréseau d'autoévaluation des compétences numériques PIX.	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Prendre en main l'environnement graphique du bureau (interactions clavier-souris, lancement d'applications, barres de tâches...). -Au travers de situations concrètes, découvrir la gestion (création, modification, suppression) des fichiers et des dossiers (nomenclature, hiérarchisation, extension, etc.) - Au travers de situations concrètes, découvrir les familles de logiciels courants : bureautique, navigation internet, messagerie, multimédia, visio-conférence, etc. -Identifier les ressources disponibles de qualité pour développer l'autonomie et l'assurance des participants (tutoriels, vidéos, etc.). **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle alliée et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années dans l'enseignement obligatoire * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * En cas de dua, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						Membre du personnel de l'enseignement fondamental ou secondaire, ordinaire ou spécialisé, agent PMS novices dans l'usage d'un ordinateur			X	1 ou 2			L'objet de la formation concerne tout enseignant de la FWB. L'analyse se veut réflexive et multicontextuelle sans entrer dans la question de choix à réaliser en fonction de son contexte spécifique
19	080	19	Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Usages administratifs du traitement de texte	* A partir d'activités variées issues du contexte d'administration scolaire, découvrir les fonctionnalités les plus utiles du traitement de texte. * Publier différents types de documents : publipostage avec liaison à un tableur et/ou une base de données, formulaires, etc. * Optimiser la publication des documents pour le partage sur le web (compression des images, intégration des polices, compatibilité du format). * Identifier les ressources disponibles de qualité pour développer l'autonomie et l'assurance des participants (tutoriels, vidéos, etc.).	1. Les fonctions avancées à développer sont au minimum : * générer une table des matières à partir des styles de titres * créer des formats de pages différents dans un même document * créer des en-têtes et des pieds de page * créer différents modèles de documents * insérer des champs * créer et fusionner un document 2. La formation a une visée réflexive et aborde la thématique de manière multicontextuelle. 3. La formation sensibilise aux principales règles en matière de RGPD en lien précis avec le contenu travaillé. 4. La formation tient compte des biais liés aux stéréotypes de genre. 5. La formation fait le lien vers l'outil interréseau d'autoévaluation des compétences numériques PIX.	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - A partir d'activités variées issues du contexte d'administration scolaire, découvrir les fonctionnalités les plus utiles du traitement de texte. -Publier différents types de documents : publipostage avec liaison à un tableur et/ou une base de données, formulaires, etc -Optimiser la publication des documents pour le partage sur le web (compression des images, intégration des polices, compatibilité du format.) -Identifier les ressources disponibles de qualité pour développer l'autonomie et l'assurance des participants (tutoriels, vidéos, etc.). **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle alliée et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années dans l'enseignement obligatoire * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * En cas de dua, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X	X	X	X	X		Membres du personnel administratif et direction maîtrisant les bases d'un traitement de texte			X	1 ou 2			L'objet de la formation concerne tout enseignant de la FWB. L'analyse se veut réflexive et multicontextuelle sans entrer dans la question de choix à réaliser en fonction de son contexte spécifique
19	090	19	Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Usages administratifs du tableur	* A partir d'activités variées issues du contexte d'administration scolaire, découvrir les fonctionnalités les plus utiles du tableur. * A partir d'activités variées issues du contexte d'administration scolaire, découvrir les fonctions les plus utiles du tableur. *Approfondir la syntaxe des formules et l'interprétation des codes d'erreur. *Identifier les ressources disponibles de qualité pour développer l'autonomie et l'assurance des participants (tutoriels, vidéos, etc.).	1. Les fonctionnalités à développer sont au minimum : mise en page, recherche, formatage conditionnel, Filtre, tri. 2. Les fonctions à développer sont au minimum : =SI(), =NB(), =NB.SI(), min(), max(), rechercherv(), =SI.ET(), aleat(), moyenne(). 3. Toute autre fonction demandée par un participant-e devra faire l'objet d'un apprentissage en formation. 4. Il n'y a pas de déclinaison possible 5. La formation a une visée réflexive et aborde la thématique de manière multicontextuelle. 6. La formation sensibilise aux principales règles en matière de RGPD en lien précis avec le contenu travaillé. 7. La formation tient compte des biais liés aux stéréotypes de genre 8. La formation fait le lien vers l'outil	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - A partir d'activités variées issues du contexte d'administration scolaire, découvrir les fonctionnalités les plus utiles du tableur. - A partir d'activités variées issues du contexte d'administration scolaire, découvrir les fonctions les plus utiles du tableur. -Approfondir la syntaxe des formules et l'interprétation des codes d'erreur. -Identifier les ressources disponibles de qualité pour développer l'autonomie et l'assurance des participants (tutoriels, vidéos, etc.). **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle alliée et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années dans l'enseignement obligatoire * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * En cas de dua, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X	X	X	X	X		Membres du personnel administratif et direction maîtrisant les bases d'un tableur			X	1 ou 2			L'objet de la formation concerne tout enseignant de la FWB. L'analyse se veut réflexive et multicontextuelle sans entrer dans la question de choix à réaliser en fonction de son contexte spécifique
19	100	19	Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Utilisation d'outils numériques pour faciliter ses communications professionnelles	* Découvrir des outils numériques au service de la communication (ENT, mailing, réseaux sociaux,...) * Identifier les apports et les freins des outils numériques en lien avec les caractéristiques de la communication à effectuer (contenu, forme, destinataire, temporalité, devoir de discrétion,...) * S'exercer à utiliser efficacement ces outils numériques à partir de sources et de mises en situations variées * Gérer les interactions et les publications de contenus sur les outils numériques (modération des propos, mise à jour des informations, gestion des droits,...) * Prendre en compte les questions éthiques et les obligations relatives au respect de la vie privée (RGPD) et à la déontologie professionnelle.	1. La formation prend en compte l'ensemble des acteurs qui peuvent être concernés par la communication (équipe pédagogique, éducateurs, membres des CPMS, personnel administratif, élèves et personne responsable de l'élève, partenaires, ...). 2. La formation a une visée réflexive et aborde la thématique de manière multicontextuelle. Elle se base sur des données scientifiques et expose celles-ci en toute transparence. 3. La formation tient compte des biais liés aux stéréotypes de genre 4. La formation sensibilise aux principales règles en matière de RGPD en lien précis avec le contenu travaillé 5. La formation fait le lien vers l'outil interréseau d'autoévaluation des compétences numériques PIX.	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Découvrir des outils numériques au service de la communication (ENT, mailing, réseaux sociaux,...) - Identifier les apports et les freins des outils numériques en lien avec les caractéristiques de la communication à effectuer (contenu, forme, destinataire, temporalité, devoir de discrétion,...) - S'exercer à utiliser efficacement ces outils numériques à partir de sources et de mises en situations variées - Gérer les interactions et les publications de contenus sur les outils numériques (modération des propos, mise à jour des informations, gestion des droits,...) -Prendre en compte les questions éthiques et les obligations relatives au respect de la vie privée (RGPD) et à la déontologie professionnelle. **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle alliée et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années dans l'enseignement obligatoire * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * En cas de dua, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						Personnel administratif, équipe éducative, membres des CPMS	X	X	X		2			La découverte vise plusieurs outils sans aborder la question du choix à réaliser en fonction de son contexte spécifique. L'analyse se veut réflexive et multicontextuelle.
19	110	19	Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	Utilisation d'outils numériques pour faciliter le travail collaboratif	* Découvrir un ensemble d'outils collaboratifs numériques diversifiés, leurs fonctionnalités et leurs potentialités * Prendre en compte les questions éthiques et les obligations relatives au respect de la vie privée (RGPD) et à la déontologie professionnelle. * A partir de mises en situation, construire une réflexion critique sur chacun des outils collaboratifs en identifiant leurs limites et leurs plus-values * S'exercer à utiliser efficacement des outils collaboratifs numériques à partir de sources et de mises en situations variées	1. La formation a une visée réflexive et aborde la thématique de manière multicontextuelle. Elle se base sur des données scientifiques et expose celles-ci en toute transparence. 2. La formation tient compte des biais liés aux stéréotypes de genre 3. La formation sensibilise aux principales règles en matière de RGPD en lien précis avec le contenu travaillé 4. La formation fait le lien vers l'outil interréseau d'autoévaluation des compétences numériques PIX.	**Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) :** La formation : * se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) * amène le participant à développer une posture de praticien réfléxif (transfert des acquis) * est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncées dans l'offre * prend en compte les éléments incontournables * travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : -Découvrir un ensemble d'outils collaboratifs numériques diversifiés, leurs fonctionnalités et leurs potentialités -Prendre en compte les questions éthiques et les obligations relatives au respect de la vie privée (RGPD) et à la déontologie professionnelle. -A partir de mises en situation, construire une réflexion critique sur chacun des outils collaboratifs en identifiant leurs limites et leurs plus-values. -S'exercer à utiliser efficacement des outils collaboratifs numériques à partir de sources et de mises en situations variées. **Critères valorisés d'analyse de l'offre de formation (23 points) :** * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le scénario de la formation est rédigé de manière claire et compréhensible, son fil conducteur est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * La formation offre des ressources théoriques actualisées * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont variées et adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle alliée et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Critères valorisés d'analyse des profils formateurs (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 années dans l'enseignement obligatoire * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ou des CPMS (au moins 3 formations) * En cas de dua, la plus-value apportée par leur complémentarité * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X						Personnel administratif, équipe éducative, membres des CPMS	X	X	X		2			La découverte vise plusieurs outils sans aborder la question du choix à réaliser en fonction de son contexte spécifique. L'analyse se veut réflexive et multicontextuelle.